

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Boinet-Lamouret, 14 juillet 1865

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (91r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Boinet-Lamouret, 14 juillet 1865, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (8)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45331>

Copier

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 juillet 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Boinet, Lamouret et Cie](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

### Description

Résumé Godin demande à la banque de ne plus autoriser d'opérations en débit de son compte que sur ordre revêtu de sa signature ou de celle de son fils Émile, qui figure au bas de la lettre. Il demande si la banque peut lui proposer l'usage de

chèques.

## Mots-clés

[Finances d'entreprise](#)

Personnes citées[Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 05/10/2023

---

Guise le 1<sup>er</sup> juillet 1667

Messieurs Boisot Lamecourt et C<sup>o</sup>  
et quantre

je vous prie de prendre note  
que partie à ce jour vous ne  
devez faire pour mon Compte aucun  
espoir depuis où je devus aveu-  
rement de Compte enfin vous ne  
devez plus me demander à mon  
debit que sur demande rester à ma  
signature ou où elle est mon filé  
apposée à dessous

Ensuite en m'assurant par la de  
cette lettre me faire connaître ce que  
vous avez fait et pourvoyez une proposition  
en sorte de susciter les équites  
ayant le droit pour Messieurs  
mes amis

B. G. de G. C.

G. Godin

Godin